

Liste des fournitures scolaires pour les élèves du dispositif Ulis
Année scolaire 2019/2020

Les temps d'apprentissage seront répartis entre la/les classe(s) d'inclusion de l'élève et la classe du dispositif. Il est important que votre enfant soit muni d'**une trousse vérifiée régulièrement** pour pouvoir se déplacer dans les différents lieux de l'école avec son matériel personnel en bon état. Les achats à réaliser avant la rentrée sont les suivants :

- 1 cartable pouvant contenir des cahiers grand format (éviter les cartables à roulette qui gênent la conduite du rang)
- 1 agenda 12x17 cm, une page par jour (pas de cahier de texte)
- 1 trousse avec :
 - 1 stylo bleu, 1 stylo vert, 1 stylo rouge (*prévoir une réserve de stylos bleus*)
 - 2 crayons à papier HB (*prévoir une réserve de crayons à papier*)
 - 1 gomme blanche
 - 1 taille crayons avec réservoir
 - 2 bâtons de colle (*prévoir une réserve de bâtons de colle*)
 - 1 paire de ciseaux à bouts ronds
 - 1 surligneur
- 1 trousse de crayons de couleur et de feutres (pointe moyenne)
- 1 règle graduée et 1 équerre transparentes et rigides (pas en métal) de 20 cm
- 1 ardoise blanche + 1 feutre d'ardoise + 1 brosse ou 1 chiffon (prévoir une réserve de feutres d'ardoise)
- 1 porte-vues de 80 vues (pour feuilles A4 21x29,7 cm)
- 1 carnet à esquisses (type petit bloc sténo à spirale pour dessiner)
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- un tablier ou une blouse pour les arts plastiques
- un verre en plastique rigide

Les cahiers et manuels sont fournis par l'école. Tout le matériel devra être étiqueté au nom de l'élève, y compris le contenu des trousse. Ne pas oublier également d'écrire le nom de vos enfants sur les vêtements (vestes, pulls, manteaux...) et de vêtir votre enfant avec des tenues souples et adaptées à la pratique du sport. Les jours des séances de sport en inclusion seront connus au cours de la première période. Cependant, les élèves du dispositif peuvent bénéficier de séances de sport complémentaires une à deux fois par semaine au sein de l'Ulis.

Rentrée des élèves : lundi 2 septembre 2019

En vous souhaitant d'excellentes vacances !